

Paris, le 19 novembre 2009,

REDUCTION DE 2,8 % DU CAPITAL SOCIAL
PAR ANNULATION D'ACTIONS AUTO-DETENUES

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Plastic Omnium a décidé de procéder à la réduction du capital social par annulation de 502 195 actions détenues en propre, soit 2,8% du capital social.

A la suite de cette annulation, le capital social de la Compagnie Plastic Omnium est ramené à 8 822 299,5 euros, divisé en 17 644 599 actions de 0,50 euro de valeur nominale et la Compagnie Plastic Omnium détiendra 6,8% de son capital en auto-contrôle.